



**MAIRIE DE MARSEILLE**  
**Monsieur Benoît PAYAN**  
**Maire de Marseille**  
Hôtel de Ville  
13233 Marseille cedex 20

Marseille, le 26 février 2025

Monsieur le Maire,

Nous apprenons avec une pleine satisfaction que le label « Fabriqué à Marseille » va prendre corps au prochain conseil municipal ce vendredi.

Ce souci de protection de nos savoir-faire est un engagement qui nous rassemble et pour lequel nous sommes actuellement mobilisés.

En effet, il y a quelques jours nous avons tenu avec les Présidentes et Présidents de l'Association Commerces Positifs, de la CCI Aix-Marseille-Provence, de la CPME 13, de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Fédération Marseille Centre, de la FNH Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'U2P PACA une conférence de presse.

En tant qu'acteurs économiques du territoire, nous avons signé une déclaration commune afin de demander le soutien de nos entrepreneurs, artisans et commerçants contre les méfaits de la fast fashion par la concrétisation d'une législation adaptée aux exigences de protection de nos concitoyens et de l'environnement.

Particulièrement sensibles à cette question à Marseille, nous avons souhaité être à la pointe de la mobilisation pour que la proposition de loi transpartisane adoptée très largement à l'Assemblée nationale en mars 2024 continue le processus parlementaire sans interférence d'intérêts extérieurs contraires à ceux de notre économie nationale, le contexte du commerce du centre-ville avec l'installation d'une boutique éphémère du groupe chinois Shein à l'automne dernier, puis l'annonce récente de la fermeture des Galeries Lafayette, nous y obligeant.

Nous vous adressons par la présente cette déclaration et souhaiterions pouvoir échanger avec vous à ce sujet, dont l'impact porte préjudice à notre tissu économique, de la création et la production jusqu'aux commerces de proximité.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Jocelyn Meire**  
Président  
Administrateur de la Fédération Française du Prêt-à-Porter  
Membre de l'UFIMH

PJ : déclaration commune des responsables économiques territoriaux